



Après avoir mis un coup de couteau combien de temps je risque fai

Par **emi69emi69**, le **16/11/2016** à **01:38**

Bonjour,

Il y a 3ans j'ai mis un coup de couteau à un homme pour me défendre et je vais passer au tribunal le 25 novembre 2016.

Je désire savoir combien de temps je vais écoper de prison ? plus de combien l'amande va être ? car je ne travaille pas, mon mari ne travaille plus, il n'est plus apte et on touche moins de 1.100 €, nous sommes hébergés par notre fille et on paye l'eau et l'électricité, on garde nos petits enfants quand elle travaille.

Est-ce que je pourrais avoir juste le bracelet au lieu de la prison ?

Est-ce que je pourrais sortir pour Noël ?

Est-ce que je vais aller directement en prison après la fin de l'audience du jugement ?

Comment ma famille (ma fille et ses enfants plus mon mari) doivent faire pour avoir un droit de parler ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **16/11/2016** à **07:29**

Bonjour,

Cet homme vous a-t-il agressé et ce coup de couteau était-il donné dans le but de vous défendre, de vous protéger ?

Qu'en pense votre avocat ?

Par **emi69emi69**, le **16/11/2016** à **13:54**

Bonjour Tisuisse,

Je n'ai pas d'avocat.

Oui, je lui ai mis ce coup de couteau (c'était un couteau pour ouvrir les huîtres) car il étai en

train d'agresser ma fille donc je l'ai défendue et pour nous protéger, ma fille et moi.

Par **Tisuisse**, le **16/11/2016** à **14:04**

Vous devriez en prendre un mais avant, vous allez au greffe du tribunal et vous remplissez une demande pour l'aide juridictionnelle et vous recevrez aussi la liste des avocats qui acceptent cette aide juridictionnelle.

Par **jacques22**, le **17/11/2016** à **14:55**

Bonjour,

Témoignage :

Pour avoir poivré une agresseuse afin d'éviter 12 nouveaux mois d'hospitalisation depuis 20 ans en tant que triplement handicapé, j'ai pris un mois de prison avec sursis, deux ans de mise à l'épreuve avec interdiction de partir librement de mon domicile plus de 15 jours et à l'étranger, que le tribunal correctionnel de Montpellier m'a donné manifestement à contre cœur, le parquet ayant refusé de poursuivre mon agresseuse qui m'agressait déjà depuis 6 mois et avait défoncé ma voiture pour la moitié de sa valeur d'achat, mon portail, murs etc pour squatter au moins mon garage et terrain pour ses nombreuses voitures.

Cdlmt.

Par **Jeny024**, le **01/08/2017** à **10:53**

Bonjour

Mon mari a reçu des coup de bouteilles sur le visage et l'épaule. Pour se défendre, il a pris un couteau et mis un coup de couteau à une femme et un homme. Je voulais savoir combien de prison prendre ?

Merci de me répondre.

Par **Tisuisse**, le **01/08/2017** à **12:41**

Bonjour,

C'est à votre avocat qu'il faut poser cette question car, lui, s'il connaît bien la loi, a connaissance de votre dossier et connaît encore mieux les juges, il sait donc comment présenter votre affaire et quels sont les arguments qui pourront être en votre faveur.